

La dimension budgétaire : les ressources consacrées à la défense européenne, quels crédits pour quelle politique de défense ?

Titre(s) : La dimension budgétaire : les ressources consacrées à la défense européenne, quels crédits pour quelle politique de défense ? / Richard CHAPPAT

Auteur(s) : CHAPPAT, Richard

Editeur, producteur : 2003 COLLEGE INTERARMEES DE DEFENSE

Autres classifications : TRAV

Note(s) : Groupe : B1

Numéro promotion : Promotion 2002-2003

Note sur la description bibliographique : I: 10è promo/ 07 L'Europe en construction

Note de thèses et écrits académiques : Géopolitique

Résumé ou extrait : Le deuxième pilier que constitue la politique étrangère de sécurité commune (PESC) tend à demander une politique de défense commune qui implique non seulement un volet militaire mais aussi et surtout un volet diplomatique. Définir une politique de défense permettra de déterminer quels crédits sont nécessaires pour constituer un outil militaire pertinent. Les efforts budgétaires que font les pays de l'Union européenne en matière de défense, sont notoirement insuffisants mis en regard de ceux des Etats-Unis, nation qui fait communément figure d'idéal. Néanmoins il est périlleux pour augmenter les dépenses militaires de choisir entre creuser purement et simplement les déficits ou sacrifier les dépenses dans d'autres départements ministériels : c'est un dilemme entre crédibilité extérieure ou paix sociale intérieure. Comparer les budgets militaires de l'Union européenne et des Etats-Unis est trompeur et inéquitable : c'est surtout par rapport aux objectifs et aux ambitions déclarés de l'Union européenne qu'il faudrait évaluer à la fois la faiblesse générale et les insuffisances spécifiques des européens. Les enjeux que représentent ces budgets militaires sont de trois ordres : stratégiques, économiques et technologiques. Pour l'ensemble des européens, il s'agit de préserver la liberté d'appréciation et de choix et maintenir une capacité d'action lorsqu'ils agissent aux côtés de leur partenaire américain. Cela passe par un effort de défense renouvelé, sans s'engager dans une compétition technologique qui ne correspond pas nécessairement à leurs besoins, pour améliorer la crédibilité de leur outil militaire. A cette fin, trois voies peuvent être exploitées : les coopérations, la communautarisation des dépenses et l'assouplissement du pacte de stabilité et de croissance de la zone. Une armée européenne nécessitera une politique étrangère commune qui elle-même requiert une Europe politique

Sujet(s) : EUROPE DE LA DEFENSE
GEOPOLITIQUE

Adresse électronique et mode d'accès : <https://bibliotheques-numeriques.defense.gouv.fr/koha/documents/cdem/D275.pdf>